



Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

District du Nord

DIRECTION DE L'INSPECTION DES FOYERS DE SOINS DE LONGUE DURÉE 159, RUE CEDAR, BUREAU 403

Sudbury ON P3E 6A5

Téléphone : 800 663-6965

Rapport public

Date d'émission du rapport : 23 octobre 2025

Numéro d'inspection : 2025-1471-0004

Type d'inspection :

Incident critique

Suivi

Titulaire de permis : Extendicare (Canada) Inc.

Foyer de soins de longue durée et ville : Extendicare Maple View of Sault Ste. Marie,
Sault Ste. Marie

RÉSUMÉ D'INSPECTION

Les inspections ont eu lieu sur place aux dates suivantes : les 20, 21, 22 et 23 octobre 2025

Les inspections concernaient :

- Un signalement relatif à de la négligence;
- Un signalement relatif à de mauvais traitements d'ordre physique d'une personne résidente sur une autre;
- Un signalement relatif au suivi de l'ordre de conformité (OC) concernant le sous-alinéa 55 (2) b) (i) du Règl. de l'Ont. 246/22 : Soins de la peau et des plaies;
- Un signalement relatif au suivi de l'ordre de conformité (OC) concernant le paragraphe 140 (1) du Règl. de l'Ont. 246/22 : Administration de médicaments et;
- Un signalement relatif au suivi de l'ordre de conformité (OC) concernant le paragraphe 57 (2) du Règl. de l'Ont. 246/22 : Gestion de la douleur

Ordres de conformité délivrés antérieurement



Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

District du Nord

DIRECTION DE L'INSPECTION DES FOYERS DE SOINS DE LONGUE DURÉE 159, RUE CEDAR, BUREAU 403

Sudbury ON P3E 6A5

Téléphone : 800 663-6965

L'inspection a établi la conformité aux ordres de conformité suivants délivrés antérieurement :

Ordre n° 003 de l'inspection n° 2025-1471-0002 relativement au paragraphe 57 (2) du Règl. de l'Ont. 246/22

Ordre n° 002 de l'inspection n° 2025-1471-0002 relativement au paragraphe 140 (1) du Règl. de l'Ont. 246/22

Ordre n° 001 de l'inspection n° 2025-1471-0002 relativement au sous-alinéa 55 (2) (b) (i) du Règl. de l'Ont. 246/22

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Prévention et prise en charge des soins de la peau et des plaies (Skin and Wound Prevention and Management)

Services de soins et de soutien aux résidents (Resident Care and Support Services)

Gestion des médicaments (Medication Management)

Comportements réactifs (Responsive Behaviours)

Prévention des mauvais traitements et de la négligence (Prevention of Abuse and Neglect)

Gestion de la douleur (Pain Management)

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, le personnel d'inspection a fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et mené des entretiens, le cas échéant. Aucun manquement n'a été constaté.



Rapport d'inspection prévu par la

Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée (LRSLD)

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

District du Nord

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée 159, rue Cedar, bureau 403

Sudbury ON P3E 6A5

Téléphone : 800 663-6965